

## DOSSIER N° 5 - RAPPROCHEMENT BANCAIRE

L'extrait de compte reçu du Crédit Lyonnais chez 73QRO SA. fait apparaître un solde créditeur de 20 000 € au 31/12/2002. Le compte " 512 - Banque " chez 73QRO présente des totaux de mouvements de 4.212.450,24 au débit et 4.222.450,24 au crédit.

Les chèques de paye pour 31 000 €. ne sont pas encore présentés au paiement. Des frais de tenue de compte dont nous n'avons pas connaissance figurent sur l'extrait.

**28. à 31. Présentez le rapprochement bancaire. Quel est le solde rectifié chez 73QRO à la date du 31/12/2002 ? Quel est le montant des frais ? Présentez l'écriture à comptabiliser.**

Présenter un rapprochement bancaire signifie justifier les écarts constatés entre les soldes de deux comptes réciproques.

Les comptes réciproques sont les comptes ouverts chez deux agents économiques différents pour enregistrer leurs relations réciproques. Ce qui est emploi chez l'un est ressource chez l'autre.

Un rapprochement bancaire consiste donc à compléter les deux comptabilités des opérations non encore enregistrées chez l'un ou chez l'autre. On part des soldes donnés par les comptes réciproques de l'entreprise et de la banque et l'on arrive au même solde réel après enregistrement de toutes les opérations.

Les soldes des comptes sont de même montant mais de sens opposés (comptes réciproques).

**En premier lieu, calcul du solde du compte "512- Banque CL" chez 73QRO :**  
(Les crédits sont supérieurs aux débits => Solde créditeur)

**Total Crédits - Total débits = Solde**  
**4.222.450,24 - 4.212.450,24 = 10 000 €**

### ***ETAT DE RAPPROCHEMENT***

Date	Opérations	Chez 73QRO Compte "512- Crédit Lyonnais"		Compte 73QRO Au Crédit Lyonnais	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit
31/12/02	SOLDE		10 000,00		20 000,00
? /12/02	Chèques de paye			31 000,00	
? /12/02	Frais de banque		1 000,00		
			11 000,00	31 000,00	20 000,00
		11 000,00	<< Solde créd.	Solde déb. >>	11 000,00

Les soldes des comptes sont de même montant mais de sens opposés (comptes réciproques).

**Montant des frais : 1 000 €**

Après avoir établi le rapprochement bancaire, on identifie les opérations que l'entreprise n'a pas encore enregistrées.

Bien sûr les chèques de paye sont connus et déjà enregistrés dans la comptabilité de l'entreprise. Lorsqu'ils seront présentés au paiement à la banque, ce sera au Crédit Lyonnais de les faire figurer dans sa propre comptabilité et sur l'extrait de compte.

En revanche, l'entreprise doit encore comptabiliser les frais qui n'étaient pas encore connus de nous.

		<b><u>Ecriture à comptabiliser</u></b>	<b>D</b>	<b>C</b>
627	512	<p style="text-align: center;">_____ ?-12-2002 _____</p> Services bancaires Banque CL <i>Frais de tenue de compte</i>	1 000,00	1 000,00

*Pour ce prix là, espérons que le compte est bien tenu !*